



N° de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE NANTES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 13 juillet 2021 à la salle du conseil, située au 1244, rue Principale, Nantes.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Bruneau Hébert
Siège #2 - Yvan Boucher
Siège #3 - Richard Grenier
Siège #4 - Yvan Arsenault
Siège #6 - Lynda Bouffard

Est/sont absents à cette séance :

Siège #5 - Adrien Quirion

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jacques Breton.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par monsieur le maire de la municipalité de Nantes. Monsieur Ali Mohammed Ayachi, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

21-07-209

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 - Adoption du procès-verbal des séances

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - ADMINISTRATION

5.1 - Recommandation de paiement travaux sur la rue Notre-Dame et rang Saint Joseph - Décompte progressif numéro 1

5.2 - Recommandation de paiement travaux sur la rue Notre-Dame et rang Saint Joseph - Décompte progressif numéro 2

5.3 - Signature de la convention relative à l'aide financière du fonds bassin versant MRC du Granit

5.4 - Appui pour la motion M-84 et le projet de loi C-313 de Peter Julian, Député, New Westminster-Burnaby

5.5 - Refinancement d'un montant de 162 500\$ relatif à un emprunt échéant le 12 octobre 2021

5.6 - Formation pour les élections

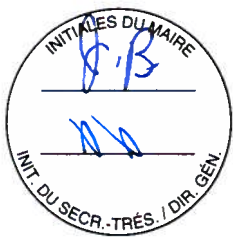
5.7 - Programme d'aide à la voirie Locale - Volet Projet particulier d'amélioration - Circonscription électorale (PPA-CE)

5.8 - Gestion d'employé

6 - SERVICE INCENDIE

6.1 - Dépôt du rapport du directeur en incendie

7 - SERVICE DE VOIRIE



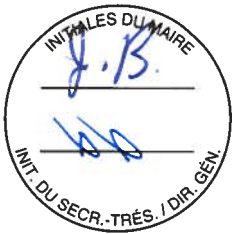
N° de résolution
ou annotation

- 7.1 - Évaluation et ajustement salarial pour monsieur André Fillion
- 7.2 - Achats et travaux du mois - voirie
- 7.3 - Traçage de ligne sur la rue Laval
- 7.4 - Installation des bollards sur la rue Laval et enseignes
- 7.5 - Rechargement sur certains chemins de la municipalité
- 7.6 - Service de déneigement pour la période hivernale 2021-2022
- 7.7 - Information sur les travaux de branchement sur le rang Saint-Joseph
- 8 - SERVICE D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES
 - 8.1 - Entente de service pour le contrôle de végétation dans les berges et aires de circulation des étangs
- 9 - SERVICE D'AMÉNAGEMENT, D'URBANISME ET DE ZONAGE
 - 9.1 - Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment
- 10 - PRÉSENTATION DES COMPTES
 - 10.1 - Adoption des comptes
- 11 - RAPPORT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES
 - 11.1 - Dépôt du rapport des activités financières au 13 juillet 2021
 - 11.2 - Acceptation des dépenses autorisées au registre du D.G. au 13 juillet 2021
- 12 - RAPPORT DU MAIRE
- 13 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS
- 14 - COMPTE RENDU DES COMITÉS ET AUTRES
 - 14.1 - Rapport de Richard Grenier sur l'assemblée générale du transport adapté et collectif du 22 juin 2021
 - 14.2 - Service d'ingénieur pour le découpage d'un mur de béton au sous-sol de l'hôtel de ville
 - 14.3 - Achat et installation d'une enseigne d'entrée de la municipalité
 - 14.4 - Tonte de pelouse du terrain de balle par Christian Ouellet
 - 14.5 - Résumé de la rencontre tenue le 13 juillet 2021 avec le comité de bassin de la rivière chaudière (COBARIC)
- 15 - DONS ET COMMANDITES
 - 15.1 - Demandes de l'église Ste-Agnès de Lac-Mégantic
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de monsieur Yvan Arsenault, appuyée par monsieur Richard Grenier, que l'ordre du jour soit adopté avec les insertions suivantes :

- 5.7 - Programme d'aide à la voirie Locale - Volet Projet particulier d'amélioration - Circonscription électorale (PPA-CE)
- 5.8 - Gestion d'employé
- 7.6 - Service de déneigement pour la période hivernale 2021-2022
- 7.7 - Information sur les travaux de branchement sur le rang Saint-Joseph
- 14.4 - Tonte de pelouse du terrain de balle par Christian Ouellet
- 14.5 - Résumé de la rencontre tenue le 13 juillet 2021 avec le comité de bassin de la rivière chaudière (COBARIC)

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.



N° **21-07-210**
de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 - Adoption du procès-verbal des séances

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 15 juin 2021 dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

Par ce motif et sur la proposition de monsieur Yvan Arsenault, appuyée par madame Lynda Bouffard et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2021 est approuvé tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Intervention de monsieur Sylvain Côté et madame Josée Morin

Monsieur Sylvain Côté et madame Josée Morin représentant de citoyen dans le projet de la voie de contournement sont présents à la séance du conseil afin d'expliquer la lettre de monsieur Denis Allard président du fonds mondial du patrimoine ferroviaire. La lettre de monsieur Denis Allard, dans les membres du conseil ont pris connaissance, informe la municipalité que le CP prévoit des convois de 260 wagons et que cette situation est problématique avec le tracé choisi. De ce fait, monsieur Allard recommande à la municipalité de faire volte-face au projet afin que le tracé soit au nord de la 161.

À la suite de la présentation de monsieur Sylvain Côté, monsieur Côté demande au maire de la municipalité d'agir promptement en contactant monsieur Denis Allard et monsieur André Lapière blogueur sur la page mawebtv.info afin que le tracé soit au nord de la 161.

Monsieur le maire souligne durant la discussion que le tracé actuel n'a pas d'acceptabilité sociale et que la position de la municipalité dans le dossier est toujours la même. Monsieur le maire explique que la municipalité souhaite que le tracé soit au nord de la 161 afin de minimiser les nuisances sur les résidents et améliorer la sécurité. Il ajoute aussi que les préoccupations de la municipalité ont été discutées avec transport Canada, mais sans un résultat satisfaisant de la part du transport Canada.

Monsieur le maire informe monsieur Côté qu'il va contacter monsieur Denis Allard et peut être monsieur André Lapière sur le sujet de la voie de contournement.

Intervention de monsieur Christian Ouellet

Monsieur Ouellet, explique au conseil municipal qu'en 2024 la municipalité aura 150 ans. Ainsi l'association des gens de Nantes va débiter des rencontres pour planifier un grand événement en 2024 pour cette occasion.

5 - ADMINISTRATION

5.1 - Recommandation de paiement travaux sur la rue Notre-Dame et rang Saint Joseph - Décompte progressif numéro 1

ATTENDU QU'une partie des travaux de voirie ont été effectués sur la rue Notre-Dames et le Rang Saint-Joseph par l'entreprise Lafontaine et Fils ;

ATTENDU QUE la recommandation pour le paiement du décompte progressif n°1 pour les travaux exécutés au 10 juin 2021 a été émise par la compagnie Exp et signée par l'ingénieur Frédéric Blais de la compagnie EXP avec une

21-07-211



N° de résolution
ou annotation

retenue contractuelle de 10% valide jusqu'à l'acceptation provisoire des travaux;

Il est proposé par monsieur Yvan Boucher, appuyé par monsieur Richard Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Nantes paie le montant du décompte progressif n°1 à la compagnie Lafontaine et Fils au montant de 146 769,77\$ taxes incluses comme recommandé par la compagnie EXP.

21-07-212

5.2 - Recommandation de paiement travaux sur la rue Notre-Dame et rang Saint Joseph - Décompte progressif numéro 2

ATTENDU QU'une partie des travaux de voirie ont été effectués sur la rue Notre-Dame et le Rang Saint-Joseph par l'entreprise Lafontaine et Fils ;

ATTENDU QUE la recommandation pour le paiement du décompte progressif n°2 pour les travaux exécutés au 8 juillet 2021 a été émise par la compagnie Exp et signée par l'ingénieur Frédéric Blais de la compagnie EXP avec une retenue contractuelle de 10% valide jusqu'à l'acceptation provisoire des travaux;

Il est proposé par monsieur Yvan Arsenault, appuyé par madame Lynda Bouffard et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Nantes paie le montant du décompte progressif n°2 à la compagnie Lafontaine et Fils au montant de 371 992,15\$ taxes incluses comme recommandé par la compagnie EXP.

21-07-213

5.3 - Signature de la convention relative à l'aide financière du fonds bassin versant MRC du Granit

ATTENDU QUE la municipalité de Nantes a déposé une demande de financement au Fond Bassin versant de la MRC du Granit pour son projet de préparation des plans et devis du barrage du Lac-Whitton;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC du Granit a accepté la demande conditionnellement à la signature de la convention relative à l'octroi d'une aide financière de la MRC du Granit;

ATTENDU QU'en vertu de la convention, une résolution du conseil d'administration de la municipalité de Nantes est requise;

Il est proposé par monsieur Yvan Arsenault, appuyé par monsieur Richard Grenier et résolu à l'unanimité d'accepter les conditions convenues à la convention relative à l'octroi d'une aide financière de 3 850\$ à la municipalité de Nantes, provenant du Fond Bassin Versant de la MRC du Granit;

Que le directeur général signe la convention au nom de la municipalité de Nantes

21-07-214

5.4 - Appui pour la motion M-84 et le projet de loi C-313 de Peter Julian, Député, New Westminster-Burnaby

Au nom des Nantais, le maire et le conseil de la municipalité de Nantes appuient la motion d'initiative parlementaire du député Peter Julian, la motion M-84 contre les crimes et incidents haineux et son projet de loi d'initiative parlementaire Bill-C 313 Loi interdisant les symboles de haine.

21-07-215

5.5 - Refinancement d'un montant de 162 500\$ relatif à un emprunt échéant le 12 octobre 2021

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un prêt auprès d'institutions



N° de résolution
ou annotation

21-07-216

financier, une dépense en immobilisation en 2016 pour l'acquisition d'un camion de type 10 roues avec équipement à neige de 2017 au montant de 309 609\$;

ATTENDU QUE la municipalité a le choix de refinancer le solde dû en date du 12 octobre 2021 qui est montant de 162 500\$ ou de payer la totalité du solde;

Sur la proposition de monsieur Bruneau Hébert, appuyée par monsieur Yvan Boucher, il est résolu à l'unanimité de ne pas refinancer le prêt en lien avec le règlement d'emprunt numéro 425-16 au montant de 162 500\$;

Que la municipalité autorise l'affectation de surplus non affectés afin de payer le solde et frais de l'emprunt du règlement 425-16.

5.6 - Formation pour les élections

Sur la proposition de monsieur Yvan Boucher, appuyée par madame Lynda Bouffard, il est résolu à l'unanimité d'autoriser une dépense de 563,38\$ taxes incluses pour la formation du directeur d'élection et la secrétaire d'élection offerte par Infotech.

21-07-217

5.7 - Programme d'aide à la voirie Locale - Volet Projet particulier d'amélioration - Circonscription électorale (PPA-CE)

ATTENDU QUE le numéro de dossier de la municipalité dans le programme d'aide à la voirie locale est le n°00030536-1 - 30045 (05) - 2021-04-20-10;

ATTENDU QUE la résolution est en lien avec la demande d'aide à la voirie locale - Volet Projet particulier d'amélioration Circonscription électorale de Mégantic (PPA-CE);

ATTENDU QUE la municipalité de Nantes a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de monsieur Bruneau Hébert, appuyée par madame Lynda Bouffard, il est unanimement résolu et adopté



N° de résolution
ou annotation

21-07-218

que le conseil de la Municipalité de Nantes approuve les dépenses d'un montant de 16 794,98\$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

5.8 - Gestion d'employé

Le directeur général avise le conseil que le 13 juillet 2021, Chantal Ayotte secrétaire réceptionniste est absente. Le directeur avise le conseil qu'elle n'a pas avisé le directeur général 48h avant sans absence tel que spécifié dans la résolution 20-11-324 du 10 novembre 2020.

6 - SERVICE INCENDIE

6.1 - Dépôt du rapport du directeur en incendie

Les élus ont pris connaissance du rapport de monsieur Éric Côté.

7 - SERVICE DE VOIRIE

21-07-219

7.1 - Évaluation et ajustement salarial pour monsieur André Fillion

ATTENDU QUE le contrat de travail de monsieur André Fillion stipule qu'il doit avoir une évaluation après trois mois de travail;

ATTENDU QUE le directeur général a présenté une évaluation positive du travail effectué de l'employeur de voirie monsieur André Fillion;

Sur la proposition de monsieur Bruneau Hébert, appuyée par monsieur Richard Grenier, il est résolu à l'unanimité que le taux horaire de monsieur André Fillion soit majoré de 0,5\$ à partir du 13 juillet 2021

7.2 - Achats et travaux du mois - voirie

Les membres du conseil ont pris connaissance de la liste d'achat.

21-07-220

7.3 - Traçage de ligne sur la rue Laval

Sur la proposition de madame Lynda Bouffard, appuyée par monsieur Richard Grenier, il est résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de la compagnie "Lignes Maska" pour le traçage des lignes dans la rue Laval au montant de 8 510,45\$ taxes incluses.

Qu'une somme de 1 989,22\$ de la dépense prévue pour le projet soit affectée au poste 23-04-00-028 et le reste de la dépense soit affectée au poste 02-320-00-521.

21-07-221

7.4 - Installation des bollards sur la rue Laval et enseignes

Sur la proposition de madame Lynda Bouffard, appuyée par monsieur Richard Grenier, il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de 125 bollards avec encrage pour la somme de 13 158,89\$ taxes incluses et l'achat de deux balises pour piéton au montant de 528,89\$ taxes incluses auprès de la compagnie Develotech, tel que soumissionné en date du 8 juillet 2021.

Que la dépense en immobilisation soit affectée au poste de dépense en lien avec les investissements 23-04-00-028.

21-07-222

7.5 - Rechargement sur certains chemins de la municipalité



N° de résolution
ou annotation

Sur la proposition de monsieur Bruneau Hébert, appuyée par monsieur Richard Grenier, il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de 5 500 tonnes de matériel de type MG-20b de rechargement pour les chemins, la Grande-Ligne, la Languette, la Yard, du Lac-de-l'Orignal, Lac-McKenzie.

Que les quantités réparties et l'achat de matériel sur les chemins et fournisseur comme suite :

Nom des chemins	Tonnage affecté en tonnes	Prix/livré avec les droits	Fournisseur de matériel de rechargement
La Grande-Ligne	750	14,16\$	Excavatech
La Languette	1000	11,98\$	Excavation Clément Duquette inc.
La Yard	1500	11,01\$	Excavation Clément Duquette inc.
du Lac-de-l'Orignal	750	14,16\$	Excavatech
Lac-McKenzie	1500	14,16\$	Excavatech

Que les factures des fournisseurs pour le rechargement soient payées sur réception de la facture ainsi que les droits de carrière.

21-07-223

7.6 - Service de déneigement pour la période hivernale 2021-2022

Sur proposition de monsieur Yvan Arsenault, appuyée par monsieur Richard Grenier, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de la compagnie "Travaux Agricoles Richard Lapointe" pour l'exécution de travaux de déneigement de la saison hivernale 2021-2022 au taux horaire de 140\$ hors taxes avec un minimum de 3h par opération de déneigement sur appel, 25\$ de l'heure pour un journalier sur appel avec un minimum de 3h d'opération, 190\$ de l'heure pour un souffleur de rang avec un minimum de 6 heures d'opération et 160\$ de l'heure pour un brise-glace avec un minimum de 6h d'opération.

Que le service de souffleur ou de brise-glace soit donné uniquement sur appel par une personne responsable de la municipalité.

21-07-224

7.7 - Information sur les travaux de branchement sur le rang Saint-Joseph

Le directeur général explique au conseil que lors des branchements de nouvelle résidence sur la rue Saint-Joseph, il y a eu une problématique avec des tuyaux d'égouts. Il informe le conseil qu'il a constaté que les branchements des tuyaux d'égout sont problématiques (coule) et qu'une partie du réseau datant de 2002 a été corrigé. Cela dit, une inspection régulière du réseau et le rinçage doivent être planifiés.

À l'unanimité le conseil municipal demande qu'une inspection par caméra pour une partie des canalisations d'égout de 2002 sur le rang Saint-Joseph soit faite.

8 - SERVICE D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES

21-07-225

8.1 - Entente de service pour le contrôle de végétation dans les berges et aires de circulation des étangs

Sur proposition de monsieur Yvan Arsenault, appuyée par madame Lynda Bouffard, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de la compagnie "Les gazons Tessier" pour l'exécution des travaux de contrôle de végétation pour l'année 2021 au montant de 2 000\$ hors taxes.



N° de résolution
ou annotation

21-07-226

9 - SERVICE D'AMÉNAGEMENT, D'URBANISME ET DE ZONAGE

9.1 - Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment

Les élus ont pris connaissance du rapport de monsieur Jacques Pichardie.

10 - PRÉSENTATION DES COMPTES

10.1 - Adoption des comptes

Sur la proposition de monsieur Richard Grenier, appuyée par monsieur Bruneau Hébert, le Conseil de la municipalité de Nantes approuve la liste des comptes à payer énumérés, totalisant 756 117,89 \$ en référence aux chèques numéros 202100366 à 202100430, 202190352 à 202190448 et d'autoriser le directeur général, secrétaire-trésorier à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Administration générale:	26 865,54 \$
Sécurité publique:	9 251,21 \$
Transport:	55 013,65 \$
Hygiène du milieu:	56 643,48 \$
Aménagement, urbanisme et développement:	10 106,02 \$
Loisirs et culture:	47 215,12 \$
Remises de l'employeur:	7 780,76 \$
Dépenses d'investissement	543 242,11 \$
Total des chèques émis:	756 117,89 \$

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

11 - RAPPORT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

21-07-227

11.1 - Dépôt du rapport des activités financières au 13 juillet 2021

Le conseil a pris connaissance du rapport des activités financières.

21-07-228

11.2 - Acceptation des dépenses autorisées au registre du D.G. au 13 juillet 2021

Le directeur avise le conseil qu'il n'y a pas de dépenses autres que celle déjà autorisée au point 10.1

12 - RAPPORT DU MAIRE

Le maire fait explication de la rencontre prévue avec la mairesse de la ville du Lac-Mégantic le 23 septembre 2021 au sujet de l'entente du centre sportif Mégantic.

Monsieur Richard Grenier demande au directeur général de l'inscrire à la rencontre du 23 septembre 2021.

13 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois et celle-ci est déposée aux archives.

14 - COMPTE RENDU DES COMITÉS ET AUTRES



N° de résolution
ou annotation

21-07-229

14.1 - Rapport de Richard Grenier sur l'assemblée générale du transport adapté et collectif du 22 juin 2021

Monsieur Richard Grenier fait rapport au conseil au sujet de l'assemblée générale du transport adapté et collectif du 22 juin 2021.

21-07-230

14.2 - Service d'ingénieur pour le découpage d'un mur de béton au sous-sol de l'hôtel de ville

Le conseil à l'unanimité remet le point à une séance ultérieure.

21-07-231

14.3 - Achat et installation d'une enseigne d'entrée de la municipalité

Sur la proposition de monsieur Yvan Boucher, appuyée par madame Lynda Bouffard, il est résolu que le conseil autorise de l'achat d'une enseigne de 48 x 96 pouces en PVC pour la somme de 889\$ hors taxes de la compagnie "enseignes Bouffard".

14.4 - Tonte de pelouse du terrain de balle par Christian Ouellet

Sur la proposition de madame Lynda Bouffard, appuyée par monsieur Yvan Boucher, il est résolu que la municipalité paie la somme de 200\$ à monsieur Christian Ouellette pour le service de tonte de pelouse du terrain de balle utilisé par l'association des gens de Nantes (AGN), fait le 24 juin 2021 et le 10 juillet 2021.

Que la dépense soit affectée au poste budgétaire 02-701-01-970.

14.5 - Résumé de la rencontre tenue le 13 juillet 2021 avec le comité de bassin de la rivière chaudière (COBARIC)

Le directeur résume la rencontre avec le comité de bassin de la rivière chaudière (COBARIC) tenue le 13 juillet 2021. Le comité a expliqué l'importance de la gestion des eaux de surface dans le bassin versant. Le comité a expliqué que le projet de Bercaill phase III est un projet qui peut être bonifié par une meilleure gestion des eaux de surface afin de minimiser l'impact des sédiments sur le Lac-Mégantic.

Le Comité a expliqué brièvement son obtention d'une contribution de 404 199\$ sur 5 ans pour leur projet "Remise en état et conservation de l'habitat du Lac-Mégantic et de son bassin versant" grâce au gouvernement du Canada.

21-07-232

15 - DONS ET COMMANDITES

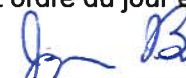
15.1 - Demandes de l'église Ste-Agnès de Lac-Mégantic

Le conseil à l'unanimité remet le point à une séance ultérieure.


21-07-233

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 38.



Jacques Breton
Maire



Ali Mohammed Ayachi
Directeur général
Secrétaire-trésorier



N° de résolution
ou annotation

Je, **Jacques Breton**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Jacques Breton
Maire